

PROFIL STAGIAIRE

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire (personnel de régie, électricien, climatiseur, plombier, maçon, peintre, menuisier...)

PRÉREQUIS

Aptitude médicale au poste de travail.

OBJECTIFS :

Garantir la prévention du risque amiante lors de toute intervention sous-section 4
Assurer sa protection, des tiers et de l'environnement.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les risques liés à l'exposition à l'amiante ;
- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ;
- Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- Mettre en œuvre les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;

METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode interactive alternant exposée et échanges sur les expériences vécues dans l'entreprise, étude de cas et travaux (**Forte consonance pratique sur la plateforme pédagogique 70%**)

VALIDATION ET ATTESTATION

Test théorique QCM

Test pratique sur plateforme

En fonction des résultats :

- Certificat INRS SS4 ayant une validité de 3 ans
- Attestation de Compétence Opérateur de chantier amiante SS4

DUREE DE LA FORMATION

2 jours [Groupe de 3 à 8 personnes]

COÛT DE LA PRESTATION

- **FORFAIT** pédagogique (par personne) **600 €** net de taxe

Délais d'accès : Prévoir 2 mois entre la demande et la réalisation de la formation

FORMATION : ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

PROGRAMME

Date de mise à jour 21/11/2024

❖ L'amiante : le minéral

- Les origines, les propriétés physico-chimiques de l'amiante
- Savoir identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Connaître les produits de substitution

❖ Les risques liés à l'exposition à l'amiante

- Les mécanismes d'intoxication, les pathologies et les maladies professionnelles
- La prévention des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (électrique, chute,)

❖ Dispositions réglementaires

- Généralités et champ d'application
- Protection des travailleurs
- Dispositions relatives à la surveillance médicale
- La fiche d'exposition
- Les repérages réglementaires
- Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés
- Droit de retrait en cas de danger grave et imminent

❖ Mise en pratique sur un chantier école

- Organiser et suivre un chantier
- Mesures de prévention lors d'interventions sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante
- Les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de protection collective
- Utilisation des équipements de protection individuelle
- Savoir détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement
- Restitution d'un chantier (zéro pollution)
- Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- Conduite à tenir en cas d'urgence

❖ Intervenant :

Formateur certifié INRS- OPPBTP